

Que Font Les Fonds ? Le portrait d'Agri Impact

Dans le paysage foisonnant de l'investissement, les fonds se multiplient... et ne se ressemblent pas. Parce qu'une levée, ce n'est pas simplement encaisser de l'argent et une bonne occasion de communiquer, nous brosons le portrait des fonds pour aider les entrepreneurs à s'y retrouver et à choisir le bon investisseur. Au tour d'Agri Impact.

Temps de lecture : minute

21 août 2023

Référence de l'investissement à impact en France et société à mission depuis janvier 2021, Citizen Capital gère actuellement 230 millions d'euros. La société, dont le leitmotiv est la mobilisation du capital au service des défis sociaux et environnementaux, a lancé, en 2021, Agri Impact. Ce fonds, de 30 millions d'euros, investit dans des projets individuels ou collectifs portés par des agriculteurs. Maddyness a rencontré Antoine Vedrenne, associé chez Citizen Capital, chargé de la gestion du fonds Agri Impact.

Des compléments de revenus au service de la transition agricole

Initié en avril 2019 par la Fondation Avril, Agri Impact vise à accompagner les agriculteurs dans leur transition agricole. *“Tous les agriculteurs, pour différentes motivations, ont envie de s'orienter vers des pratiques plus durables, mais cela demande un réel investissement de temps et d'argent”*, commente Antoine Vedrenne.

Agri Impact accompagne donc les agriculteurs dans leur diversification d'activités pour générer des compléments de revenus qui permettront de soutenir la transition agroécologique. *“Ce qui nous intéresse, c'est l'agriculteur, nous ne sommes pas un énième fonds dans l'agroalimentaire”*, explique Antoine Vedrenne. *“Il y a une réelle volonté de mettre en place un écosystème de partenaires et de financeurs qui peuvent les aider à basculer vers une agriculture plus durable”*, ajoute Antoine Vedrenne.

Concrètement, Agri Impact vient renforcer les fonds propres des sociétés de projets portées par les agriculteurs, avec des participations minoritaires en capital, des obligations convertibles ou des titres participatifs pour des montants allant de 500 000 euros à 3 millions d'euros.

La Fondation Avril, qui fait partie des limited partners aux côtés de Bpifrance, de l'ADEME et de coopératives agricoles, effectue une première sélection des opportunités d'investissement et assure le suivi de l'impact des projets. *“Le marché dans lequel nous investissons n'est pas intermédié, les agriculteurs ne sont pas la population la plus habituée à travailler avec des fonds d'investissement. La Fondation Avril, qui a une vraie connexion avec le monde agricole, est un partenaire clé, notamment en amont sur la partie sourcing”*, commente Antoine Vedrenne.

L'équipe de gestion participe aux organes de gouvernance pour accompagner les projets, soutenir les agriculteurs dans l'amélioration de leurs pratiques agronomiques, faciliter la mise en réseau, structurer une démarche d'accompagnement sur la transition écologique, rechercher des partenaires ou des financements

Investir dans des projets portés par les agriculteurs

“Nous investissons dans des sociétés de projets créées par les agriculteurs. Nous ne sommes pas dans une logique où la société sera revendue à une tierce personne à la fin. Nous sommes dans une logique de cofinancement, où nous apportons des compléments de fonds propres. Nous avons vocation à sortir de ces projets et qu’ils reviennent à la main des agriculteurs”, explique Antoine Vedrenne.

Le fonds investit dans des projets portés par des agriculteurs autour des exploitations et se concentre sur trois thématiques. Tout d’abord, les projets de production d’énergies renouvelables comme la bio méthanisation, qui devraient, in fine, représenter 50% du fonds. Ensuite les circuits courts, avec le développement de magasins de producteurs. Et, enfin, les initiatives autour des premières transformations, comme des fromageries ou des conserveries, entreprises au plus près des matières premières et des bassins de consommations.

“Ce sont les trois thématiques principales, mais nous réfléchissons à élargir nos champs d’application. Au-delà d’une approche sectorielle, nous cherchons vraiment un impact fort. L’idée est que les compléments de revenus générés par ces projets permettent aux agriculteurs de s’orienter vers des pratiques agronomiques plus durables”, insiste Antoine Vedrenne.

Le fonds pourrait aussi investir dans des projets de formation et d’accompagnement des agriculteurs quand ils sont portés par des agriculteurs, comme des fermes pédagogiques.

À ce jour, Agri Impact a investi dans sept sociétés : cinq dans les énergies renouvelables, en biométhanisation et deux dans la transformation, comme par exemple Invers, spécialisée dans l’élevage d’insectes pour

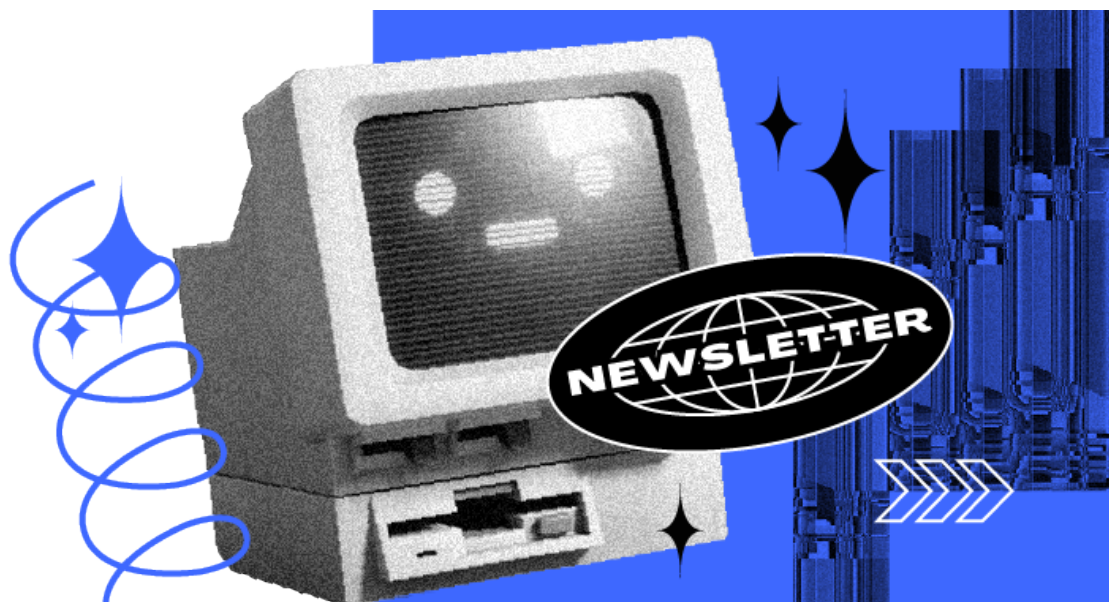
créer des aliments à base de protéines d'insectes. *“C'est l'exemple parfait du complément de revenus pérennes non soumis aux aléas climatiques”*, indique Antoine Vedrenne.

Au total, Agri Impact vise un portefeuille d'une trentaine de projets.



À lire aussi

[Que Font Les Fonds ? Le portrait de First Bridge Ventures](#)



MADDYMONEY

Recevez la newsletter mensuelle qui recense l'ensemble des levées de fonds réalisées par les startups françaises

Article écrit par Manon Triniac